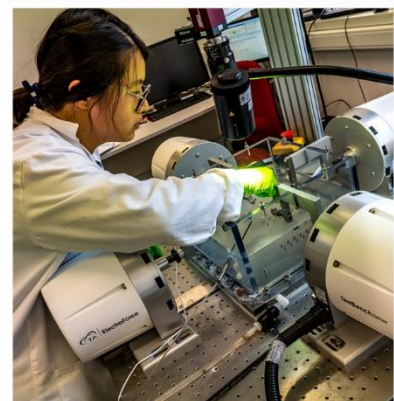


# L'université de Bourgogne lance sa Fondation, ainsi qu'une première campagne de collecte de dons

## DOSSIER DE PRESSE



Mardi 05 décembre 2023  
Maison des Sciences de l'Homme (MSH)

Depuis le mois de novembre 2023, l'uB se dote d'une Fondation, organisme de mécénat dont la vocation est de soutenir l'université de Bourgogne et ses partenaires dans leurs missions et leur développement, en favorisant l'excellence de la recherche et de la formation, la pluridisciplinarité, l'attractivité et le rayonnement de l'établissement.

Une première collecte de dons a été officiellement lancée mardi 28 novembre à l'occasion du « Giving Tuesday ». Elle permettra de créer un fonds de solidarité étudiante. Objectif : récolter 100 000€, qui bénéficieront aux actions de la Commission Solidarité Etudiante de l'uB. Les fonds récoltés ont vocation à donner aux étudiants précaires les moyens nécessaires à leur réussite.

## Soutenir la Fondation : Préparer le prochain siècle de l'uB !

L'uB, en créant sa Fondation en novembre, franchit une nouvelle étape de son développement avec pour objectif de soutenir l'excellence de la recherche et des formations de l'uB, le bien-être de ses étudiants, son attractivité et son rayonnement.

La Fondation de l'université de Bourgogne a pour vocation de soutenir l'université de Bourgogne et ses partenaires dans leurs missions et leur développement, en favorisant l'excellence de la recherche et de la formation, la pluridisciplinarité, l'attractivité et le rayonnement de l'établissement. Elle apportera des financements complémentaires (dons de particuliers, d'entreprises, de collectivités, d'autres fondation, etc) aux projets portés par la communauté universitaire. Les dons effectués à la Fondation de l'université de Bourgogne permettent de bénéficier de déductions fiscales au titre de l'impôt sur le revenu, de l'impôt sur la fortune immobilière et de l'impôt sur les sociétés.

La Fondation de l'université de Bourgogne interviendra dans des domaines variés et stratégiques pour l'avenir de la société, tels que :

- La formation des étudiants et l'amélioration de leur qualité de vie ;
- L'innovation, la recherche et l'enseignement ;
- Le rayonnement de l'établissement ;
- Les méthodes pédagogiques et la diffusion des savoirs ;
- Le patrimoine scientifique, technique, culturel de l'université ;
- L'entreprenariat au sein de la communauté universitaire ;
- Les diplômes issus de l'université de Bourgogne, en développant les liens avec ses alumni ;
- La coopération internationale.

La Fondation pourra accompagner les projets qui entrent dans son objet, par exemple :

- Des actions de lutte contre la précarité étudiante (voir plus loin)
- La restauration des collections de l'université (œuvres, livres, collections scientifiques)
- L'acquisition de matériel scientifique et pédagogique
- La création de chaires de recherche et d'enseignement
- L'amélioration de l'accès au sport pour les étudiants

En faisant appel à la générosité de chacun la Fondation de l'université de Bourgogne souhaite mobiliser tous les acteurs qui partagent ses valeurs et sa vision, et qui souhaitent contribuer à **faire avancer la connaissance et la culture.**

### Contacts presse :

**Service communication** - Audrey Rahali - 03 80 39 37 96 / 06 77 43 47 24 / [audrey.rahali@u-bourgogne.fr](mailto:audrey.rahali@u-bourgogne.fr)

**Fondation de l'uB** - Margot Mazuet - [fondation@u-bourgogne.fr](mailto:fondation@u-bourgogne.fr)

## **Une Fondation dont la gouvernance est assurée par un Comité Exécutif (COMEX)**

**La Fondation de l'université de Bourgogne est dotée d'un Comité exécutif qui prend les décisions et vote le budget de la Fondation.**

### **Composition du COMEX**

#### **Le collège du fondateur (collège de l'uB)**

- 3 représentants de l'université de Bourgogne :
  - Le Président de l'université de Bourgogne
  - 2 membres du bureau : Cédric Demonceaux, vice-président de l'uB délégué à la formation tout au long de la vie, à l'alternance et à l'apprentissage et Laurent Gautier, vice-président de l'uB délégué à la valorisation de la recherche
- 6 représentants du personnel de l'université de Bourgogne
  - 2 représentants des personnels BIATSS : Marie-Laure Baudement (directrice du Pôle Culture de l'uB) et Vanessa Vaizant (responsable de la Commission Solidarité Etudiante)
  - 4 enseignants-chercheurs : Albert Dipanda, Mathilde Pulh, Sandrine Rousseaux et Emmanuelle Vennin

#### **Le collège des personnalités qualifiées**

- 4 personnalités désignées par les fondateurs en raison de leur faculté de contribution aux travaux de la Fondation et leur expérience dans ses domaines d'intervention rejoindront le COMEX. Il s'agira de représentants des entreprises et des collectivités.

#### **Le collège des donateurs :**

- 3 grands donateurs seront à terme nommés pour rejoindre le COMEX.

Les membres du COMEX sont nommés pour 3 ans.

#### **Contacts presse :**

**Service communication** - Audrey Rahali - 03 80 39 37 96 / 06 77 43 47 24 / [audrey.rahali@u-bourgogne.fr](mailto:audrey.rahali@u-bourgogne.fr)

**Fondation de l'uB** - Margot Mazuet - [fondation@u-bourgogne.fr](mailto:fondation@u-bourgogne.fr)

## Statuts : La Fondation de l'uB, une fondation abritée sous l'égide de la Fondation Innovation et Transitions.



La Fondation Innovation et Transitions a pour objet de favoriser le progrès de la connaissance et de l'innovation en portant des actions par un ou plusieurs acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, du monde économique et institutionnel dans les domaines de l'innovation scientifique, technologique, sociale et

environnementale.

Elle entend contribuer ainsi à un développement scientifique, environnemental, social, économique et culturel équilibré et solidaire sur le territoire en agissant au service de l'intérêt général. Trouvant ses racines dans le territoire lyonnais, la fondation peut cependant œuvrer sur l'ensemble du territoire national.

Fondation reconnue publique, et régie par des statuts validés par le Conseil d'Etat le 20 décembre 2022, la Fondation Innovation et Transitions a vocation à :

- Porter des projets innovants scientifiques, technologiques, sociaux et écologiques à impact positif.
- Développer et organiser une coopération féconde entre les parties prenantes de la connaissance, du développement et de l'innovation, en particulier entre les acteurs du monde économique et ceux du monde académique.
- Favoriser les transferts de connaissance et l'accès citoyen aux innovations.

Afin de remplir son rôle de soutien à l'innovation et aux grandes transitions sur le territoire, la fondation se positionne notamment sur deux grands champs d'actions :

- La mise en œuvre de projets favorisant l'innovation et mobilisant des acteurs privés et publics (par exemple les Journées de l'économie).
- La mise sous égide de fondations permettant la mise en place de partenariats et de synergies public/privé.
- La fondation a en effet la capacité de créer en son sein des fondations abritées et initier des projets, sans personnalité morale et juridique autonome, en vue de la réalisation d'une œuvre d'intérêt général.

Par cette mise sous égide, la fondation offre aux fondations abritées un cadre légal, un soutien administratif, la garantie de l'intérêt général et les avantages d'une fondation reconnue d'utilité publique, leur permettant alors de se concentrer sur le cœur de leurs actions dans les domaines de la recherche, de la formation, de l'innovation ou portant des actions sociales et sociétales.

Les projets, quant à eux, profitent d'un environnement favorable à leur réalisation ce qui permet d'accélérer leur développement pour un meilleur déploiement sur le territoire.

À ce jour, la Fondation Innovation et Transitions héberge 30 fondations et projets placés sous son égide.

### Contacts presse :

Service communication - Audrey Rahali - 03 80 39 37 96 / 06 77 43 47 24 / [audrey.rahali@u-bourgogne.fr](mailto:audrey.rahali@u-bourgogne.fr)

Fondation de l'uB - Margot Mazuet - [fondation@u-bourgogne.fr](mailto:fondation@u-bourgogne.fr)

## Une première collecte de dons lancée à l'occasion du « Giving Tuesday »



La précarité étudiante a beaucoup augmenté ces dernières années, en raison de la crise sanitaire puis de l'inflation. La Fondation de l'université de Bourgogne a souhaité soutenir la Commission Solidarité Etudiante (CSE), dont l'objectif est de répondre aux besoins urgents des étudiants en difficulté. La Fondation de l'uB lance dès à présent une première campagne de collecte de dons visant à lutter contre la précarité étudiante. **Cette collecte permettra de créer un Fonds de solidarité étudiante afin de financer les actions portées par la CSE.**

**Objectif : Récolter 100 000€, qui sont nécessaires pour que la Commission Solidarité Etudiante réponde aux demandes qu'elle reçoit sur un an.**



Cette campagne est accessible en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.payasso.fr/fondation.u-bourgogne/dons>

Ou en scannant le QR Code

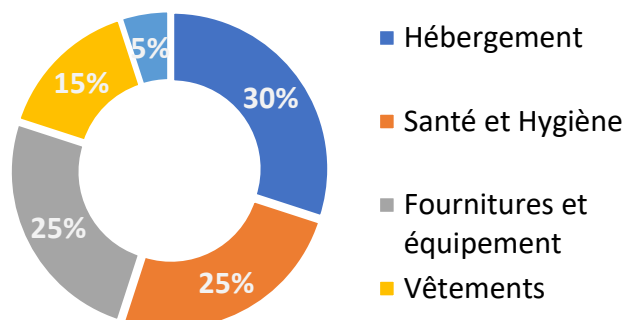
**La Commission Solidarité Etudiante de l'université de Bourgogne (CSE)** offre aux étudiants un accueil, une écoute et un soutien personnalisés. Logement, alimentation, santé, mobilité, équipement, suivi des études : Elle apporte des solutions concrètes et rapides aux étudiants qui en ont besoin. Elle adopte une approche globale en prenant en compte tous les aspects de la vie des étudiants et en les suivant jusqu'à la fin de leurs études. **Depuis sa création en 2021, la CSE a ainsi aidé plus de 700 étudiants, dont plus de 300 depuis la rentrée de septembre 2023.**

### Création d'un fonds de solidarité étudiante : agir contre la précarité étudiante

Aujourd'hui, la CSE a besoin de plus de moyens pour répondre à toutes les demandes qu'elle reçoit. C'est pourquoi elle lance, avec la Fondation de l'université de Bourgogne, une campagne de collecte de dons qui permettra de créer un fonds de solidarité. En faisant un don, les partenaires engagés financeront :

- L'accès des étudiants à un logement, à des services de santé et aux transports en commun
- L'achat de vêtements chauds pour l'hiver, d'équipements médicaux (lunettes, attèles, médicaments, etc.), de produits d'hygiène, de petit électroménager, de linge de maison, de vaisselle et de fournitures scolaires.

### Répartition des besoins de la Commission Solidarité de l'uB



### Contacts presse :

Service communication - Audrey Rahali - 03 80 39 37 96 / 06 77 43 47 24 / [audrey.rahali@u-bourgogne.fr](mailto:audrey.rahali@u-bourgogne.fr)

Fondation de l'uB - Margot Mazuet - [fondation@u-bourgogne.fr](mailto:fondation@u-bourgogne.fr)